



# Assemblée générale

Distr. générale  
29 août 2018  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante-treizième session

Point 54 de l'ordre du jour provisoire\*

**Office de secours et de travaux des Nations Unies  
pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

### **Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient**

*Rapporteur* : Kjetil J. Halvorsen (Norvège)

#### *Résumé*

Le présent rapport, adopté à sa séance du 22 août 2018<sup>a</sup> par le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, rend compte des activités menées par le Groupe de travail en 2018 et décrit en détail la situation financière actuelle de l'Office. Il se conclut, comme les rapports précédents du Groupe de travail, par des observations formulées à l'intention de l'ensemble des États Membres.

---

<sup>a</sup> Les États-Unis d'Amérique se sont dissociés du présent rapport.

---

\* A/73/150.



## I. Introduction

1. L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a été institué par l'Assemblée générale dans sa résolution 302 (IV). Elle en a prorogé le mandat à plusieurs reprises, le plus récemment dans sa résolution [71/91](#).
2. Le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient a été établi par l'Assemblée générale dans sa résolution 2656 (XXV), avec pour mission d'examiner toutes les questions relatives au financement de l'Office.
3. Le Groupe de travail se compose de représentants des États-Unis d'Amérique, de la France, du Ghana, du Japon, du Liban, de la Norvège, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Trinité-et-Tobago et de la Turquie. Il est actuellement présidé par le Représentant permanent de la Turquie, Feridun H. Sinirlioglu.
4. Depuis sa vingt-cinquième session, l'Assemblée générale examine chaque année les rapports que lui soumet le Groupe de travail (celui de 2017 a été publié sous la cote [A/72/326](#)) et adopte des résolutions relatives à l'UNRWA et au Groupe de travail, dans lesquelles elle prend note avec satisfaction de l'action menée par celui-ci (la plus récente étant sa résolution [72/82](#)).

## II. Activités du Groupe de travail

5. Le Groupe de travail a commencé à établir le présent rapport à sa 1<sup>re</sup> séance ordinaire, le 12 juin 2018, sous la présidence du Représentant permanent adjoint de la Turquie. Il s'est ensuite réuni au niveau des experts à ses 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> séances, tenues respectivement les 20, 25 et 31 juillet et les 9 et 16 août, et a adopté le présent rapport le 22 août, en présence du Représentant permanent adjoint de la Turquie, du Directeur du Bureau de représentation de l'UNRWA à New York et de la Directrice chargée de la Division du Moyen-Orient et de l'Asie de l'Ouest au Département des affaires politiques.

## III. Situation financière de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

6. La communauté internationale a confié à l'UNRWA la responsabilité de répondre aux besoins essentiels des réfugiés de Palestine. Depuis sa création, en dépit de la détresse persistante qui est celle des réfugiés de Palestine, l'Office fait face à une pénurie chronique de ressources financières. Il éprouve donc de la difficulté à s'acquitter pleinement de son mandat, qui consiste à fournir aide et protection aux réfugiés de Palestine, lesquels sont désormais au nombre de 5,3 millions et représentent environ 25 % des réfugiés dans le monde. En 2020, le nombre des réfugiés de Palestine devrait atteindre 6,4 millions de personnes. L'Office compte parmi les instances qui contribuent le plus au développement humain des réfugiés de Palestine et intervient en première ligne et à divers titres dans les situations d'urgence humanitaire.

7. En 2018, l'Office est aux prises avec une crise de financement sans précédent. En début d'année, il avait estimé que le déficit de financement de son budget-programme serait de 146 millions de dollars. Mais en janvier, les États-Unis d'Amérique ont annoncé qu'ils verseraient à l'UNRWA une contribution de 60 millions de dollars, soit 300 millions de dollars de moins qu'en 2017. Il est donc désormais prévu que le montant des ressources disponibles soit inférieur de 446 millions de dollars au montant nécessaire pour financer le budget-programme de l'Office. Celui-ci risque donc de ne plus être en mesure, à très brève échéance, de fournir les services pour lesquels il est mandaté aux millions de réfugiés de Palestine vivant dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est, ainsi qu'en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne.

8. Sont immédiatement menacés : a) le maintien de la prestation de services éducatifs à l'intention de 526 000 élèves réfugiés, dans plus de 700 écoles ; b) le fonctionnement de plus de 140 structures dispensant des soins de santé primaire, où sont assurées chaque jour plus de 37 000 consultations médicales ; c) l'enlèvement des déchets solides dans 58 camps de réfugiés ; d) les interventions visant à atténuer la pauvreté et à garantir des moyens de subsistance, notamment l'aide apportée à 250 000 réfugiés en situation d'insécurité alimentaire ; e) le fonctionnement des établissements de formation technique et professionnelle et d'enseignement postsecondaire de l'Office, dans lesquels 9 000 jeunes sont inscrits ; f) l'aide humanitaire d'urgence, notamment sous la forme d'une aide alimentaire, dispensée à 1,5 million de réfugiés touchés par les conflits dans la bande de Gaza, en Cisjordanie et en République arabe syrienne.

9. L'UNRWA a pris des mesures immédiates pour gérer la crise, notamment à l'occasion d'une réunion extraordinaire de sa commission consultative, tenue le 21 janvier. Afin de répondre aux besoins impérieux de trésorerie et de garantir la continuité des services, l'Office s'est adressé directement aux donateurs, en sollicitant de leur part un versement anticipé dont le montant correspondrait à leur contribution annuelle habituelle ; 25 donateurs lui ont répondu positivement, ce qui a permis à l'Office de poursuivre pour un temps la prestation de services aux réfugiés de Palestine, notamment dans les établissements scolaires et les structures médicales, et de continuer à assurer une protection sociale aux réfugiés extrêmement vulnérables.

10. En plus de cette sollicitation exceptionnelle des donateurs, l'Office a pris rapidement d'autres mesures face à cette crise de financement. Le 22 janvier, à Gaza, il a lancé une campagne mondiale de collecte de fonds intitulée « La dignité n'a pas de prix ». Il s'agissait de faire appel à la générosité des particuliers et des organismes privés de bienfaisance, de réclamer le soutien de la société civile et de groupes confessionnels et d'obtenir des ressources financières de la part de fondations spécialisées dans l'action humanitaire et le développement.

11. Le soutien des donateurs demeure primordial pour combler le déficit de financement de l'Office, mais celui-ci a également pris des dispositions en interne. Ainsi, au titre de 2018, l'équipe de direction a réduit de 92 millions de dollars le budget des services administratifs ainsi que la part destinée aux situations d'urgence, mesure qu'elle a qualifiée de difficile mais nécessaire. Elle a également gelé les dépenses dans diverses catégories autres que les activités vitales ; suspendu les recrutements à l'échelle de l'Office, sauf pour des postes essentiels à la prestation de services ; effectué des coupes claires aux rubriques Voyages et Formation. Grâce à des contrôles stricts et à une supervision rigoureuse par un comité exécutif pour les questions budgétaires, la situation financière de l'UNRWA a fait l'objet d'un suivi en temps réel et il a été procédé sans délai aux ajustements nécessaires.

12. En mars, l'Office s'est de nouveau heurté au risque imminent de cessation des activités essentielles et des opérations d'urgence. La conférence ministérielle tenue le 15 mars à Rome sur le thème « Preserving Dignity and Sharing Responsibility – Mobilizing Collective Action for UNRWA » (Préservation de la dignité et partage des responsabilités – encourager une action collective en faveur de l'UNRWA) a marqué un tournant dans la mobilisation de la communauté internationale. Le montant des contributions annoncées a atteint 100 millions de dollars, principalement sous la forme de versements supplémentaires, notamment de la part du Fonds central pour les interventions d'urgence qui a annoncé un transfert en espèces immédiat de 15 millions de dollars et encouragé ainsi d'autres partenaires à s'engager à appuyer l'UNRWA. En avril, le secrétariat du Fonds a approuvé le versement d'un nouveau montant de 15 millions de dollars. La moitié des contributions annoncées lors de la conférence de Rome est le fait du Qatar, ce qui représente une augmentation considérable par rapport à ses contributions des années antérieures. Le Canada, la France, l'Inde, la Norvège, la Suisse et la Turquie, ainsi que d'autres donateurs, ont également annoncé des contributions d'un montant bien supérieur à celui de leurs contributions antérieures. À la suite de cette conférence, un montant supplémentaire de 100 millions de dollars a été recueilli, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis s'engageant à verser chacun 50 millions de dollars au titre du budget des services administratifs de l'UNRWA, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux années précédentes et une nette diversification de leur assistance financière, axée jusqu'alors sur les interventions en cas d'urgence et sur des projets d'infrastructure. Le Japon s'est également engagé à verser une contribution supplémentaire d'un montant substantiel. Le Secrétaire général a joué un rôle déterminant en mobilisant les parties prenantes afin de combler le déficit de financement de l'Office.

13. En août, huit mois après que l'UNRWA a annoncé qu'il connaissait une grave crise financière, des ressources supplémentaires d'un montant de 238 millions de dollars avaient été mobilisées, ce qui montre l'efficacité de l'action menée collectivement par ses partenaires. Celle-ci a permis à l'Office de continuer à faire fonctionner le système éducatif et le système de santé, sans interruption de service, durant le premier semestre de 2018, tout en portant secours et en fournissant des services sociaux aux réfugiés les plus vulnérables dans les 58 camps que compte la région et à proximité. Certaines activités ont toutefois subi le contrecoup de ces difficultés financières, notamment l'enlèvement des déchets solides dans les camps.

14. Si les parties prenantes ont collectivement fait porter leur effort sur le règlement de la crise avec laquelle l'Office était aux prises en 2018, celui-ci s'est de son côté employé à donner suite aux recommandations formulées par le Secrétaire général dans son rapport du 30 mars 2017 (A/71/849). Il y était notamment suggéré d'envisager d'autres démarches pour obtenir que l'Office dispose de ressources financières prévisibles et suffisantes de manière durable. Y étaient également mis en relief le « rôle indispensable de l'UNRWA et sa mission essentielle, compte tenu de son influence dans le contexte du conflit arabo-israélien non réglé », ainsi que sa capacité de « limiter les effets de l'extrémisme, son influence stabilisatrice et sa contribution à la paix et à la sécurité dans la région du Moyen-Orient ». Il y était en outre clairement indiqué qu'une solution à l'insécurité financière prolongée de l'Office passait par des progrès conjugués dans plusieurs domaines. Parallèlement, le Commissaire général y était prié de continuer à gérer raisonnablement les ressources mises à la disposition de l'Office en faveur des réfugiés de Palestine. En juin 2018, l'UNRWA a fait savoir que le dialogue constructif qu'il avait engagé avec des institutions financières et des fonds multilatéraux commençait à porter ses fruits et qu'il s'apprêtait à prendre des initiatives concrètes, propres à renforcer son assise

financière à long terme. Il continue de travailler en coopération étroite avec le Groupe de la Banque mondiale et les principaux donateurs pour établir un partenariat durable au moyen de la constitution d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs, ce qui faciliterait l'accès à des ressources autres que les contributions qui lui sont versées directement. Depuis 2017, l'Office coopère étroitement avec l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et la Banque islamique de développement et, en mai 2018, lors de la Conférence islamique au sommet tenue à Istanbul (Turquie), les chefs d'État et de gouvernement ont annoncé leur décision de créer un *waqf* pour venir en aide aux réfugiés de Palestine par l'intermédiaire de l'UNRWA.

15. Le 25 juin, la conférence annuelle pour les annonces de contribution s'est tenue à New York dans une atmosphère très positive, ce qui a permis d'entretenir la dynamique engagée en vue de combler le déficit de financement de l'Office – qui atteignait alors encore quelque 246 millions de dollars et risquait d'avoir des effets désastreux sur les services essentiels fournis par l'UNRWA aux réfugiés de Palestine. Les États Membres ont apporté un appui politique marqué à l'Office, à son mandat, à son personnel et aux services vitaux qu'il dispense aux réfugiés de Palestine. La conférence a donné lieu à de nouvelles annonces de contribution, preuve de la détermination de la communauté internationale à combler le déficit de financement de l'UNRWA et à assurer la continuité des services essentiels qu'il fournit. En août, ce déficit s'établissait encore à 217 millions de dollars et, faute de ressources suffisantes, l'Office a commencé à réduire ses activités.

16. Malgré ses difficultés financières, l'Office continue d'exécuter sa stratégie à moyen terme pour la période 2016-2021, en consultation avec les États hôtes et les principaux donateurs. Cette stratégie est axée sur l'amélioration du rapport coût-efficacité sans répercussion négative sur la prestation de services essentiels de haute qualité aux réfugiés de Palestine.

17. Les réformes engagées par l'Office, notamment dans le cadre de la stratégie à moyen terme en cours d'exécution, montrent que l'équipe de direction accorde de l'importance à la transparence et à l'application du principe de responsabilité, dans l'esprit du « Grand Bargain on humanitarian financing » (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) annoncé lors du Sommet mondial sur l'action humanitaire tenu à Istanbul en mai 2016. À la réunion de la Commission consultative tenue les 18 et 19 juin 2018, le Commissaire général a indiqué que les réformes et les mesures connexes mises en œuvre depuis 2015 avaient permis d'économiser 197 millions de dollars, à un moment où les besoins étaient considérables et croissants. L'UNRWA procède à des contrôles financiers et à une supervision budgétaire nettement plus stricts et a fait état de progrès dans la maîtrise des dépenses et la limitation de la croissance du budget, malgré des pressions inflationnistes et une intensification très marquée de la demande.

18. Le déficit de financement récurrent préoccupe beaucoup les donateurs et les pays hôtes de l'Office, les parties prenantes craignant qu'il alimente l'instabilité dans la région et sape la confiance que les réfugiés de Palestine placent dans l'UNRWA. La fragilité financière de l'Office aggrave l'inquiétude des réfugiés quant à la capacité de la communauté internationale de répondre à leurs besoins les plus élémentaires. Leurs espoirs de paix, de sécurité et d'un véritable avenir sont minés par les conflits et la misère.

19. Cette pénurie de ressources et ces périodes d'instabilité financière récurrentes rendent d'autant plus nécessaire la poursuite des réformes, qu'elles portent s'agisse sur le programme de l'Office ou sur son administration, l'élargissement de sa base de

donateurs et un soutien accru des États Membres, tous éléments indispensables pour ancrer l'Office dans la stabilité financière. Le Groupe de travail note avec préoccupation qu'en août 2018, le déficit de financement du budget-programme de l'Office s'établissait à 123 millions de dollars, soit plus de 16,5 % de son budget de trésorerie pour 2018 (747 millions de dollars), c'est-à-dire l'équivalent d'environ deux mois de dépenses opérationnelles.

20. Les contributions aux appels d'urgence de l'Office sont généralement peu élevées, et elles ont été particulièrement faibles en réponse à l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé qui a été lancé en 2018, puisque celui-ci n'était encore financé qu'à hauteur de 22 % au mois d'août. L'appui financier aux projets de reconstruction d'envergure entrepris par l'Office à Nahr el-Bared et dans la bande de Gaza tarde à arriver.

21. L'action menée par l'Office pour le compte des réfugiés de Palestine concourt aussi, de manière directe, à celle qui a été engagée à l'échelle mondiale pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030. Avec plus d'un demi-million d'élèves inscrits dans les 711 établissements scolaires administrés par l'Office, où la parité des sexes est pleinement respectée et où l'on enregistre l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés au Moyen-Orient, il est essentiel que les réfugiés de Palestine scolarisés bénéficient d'un accès continu et sans interruption à une éducation équitable, inclusive et de qualité, conformément à l'objectif de développement durable n° 4.

22. Depuis qu'il est devenu opérationnel, en 1950, l'UNRWA dispense des services aux réfugiés de Palestine à Gaza et en Cisjordanie, en Jordanie, au Liban et en République arabe syrienne, avec l'aide et le soutien généreux des gouvernements hôtes et des donateurs, qui mobilisent systématiquement des moyens propres à faciliter son action. Actuellement, le personnel de l'UNRWA, qui compte plus de 30 000 membres, fournit des services indispensables pour le développement humain ainsi qu'une aide d'urgence aux réfugiés de Palestine enregistrés auprès de l'Office. Ces réfugiés demeurent systématiquement le groupe de population le plus vulnérable dans les communautés où ils vivent et leur situation a empiré en conséquence de conflits répétés dans la région, comme celui qui a éclaté en République arabe syrienne en 2011 et se poursuit aujourd'hui, ou ceux qui sont survenus à Gaza en 2008-2009, 2012, 2014 et 2018.

23. Depuis le début du conflit en République arabe syrienne, 18 membres du personnel de l'UNRWA ont été tués du fait des hostilités ou de circonstances liées au conflit ; 26 autres sont détenus, présumés tels ou portés disparus. Ces pertes tragiques viennent s'ajouter au grand nombre de réfugiés de Palestine tués ou blessés au cours des conflits qui se succèdent dans la région. Les menaces et les attaques visant le personnel de l'UNRWA demeurent alarmantes.

24. Le Groupe de travail a conscience que, compte tenu des troubles qui agitent le Moyen-Orient et des déplacements massifs de réfugiés au cours de la période récente, tant à l'intérieur de la région que vers l'extérieur, le rôle stabilisateur de l'UNRWA reste essentiel pour les réfugiés de Palestine et la région. L'accès aux services proposés par l'Office, notamment éducatifs, conduit les réfugiés de Palestine à demeurer sur place plutôt que de risquer leur vie en tentant de gagner l'Europe ou d'autres régions. Il est important de noter qu'il est moins coûteux de faire appel à l'UNRWA pour subvenir aux besoins d'un réfugié de Palestine que de subvenir aux besoins d'un réfugié en Europe.

25. Dans la bande de Gaza, les conditions de vie des quelque 1,3 million de réfugiés de Palestine enregistrés se sont dégradées sous l'effet des conflits répétés et du déclin spectaculaire de l'activité économique observé depuis 2000. Le bouclage de Gaza, maintenant dans sa douzième année, a des conséquences désastreuses sur l'économie. Le taux de chômage atteint jusqu'à 60 % parmi les jeunes, ce qui contribue à rendre quelque 80 % de la population extrêmement dépendants de l'aide internationale. Sous réserve de la disponibilité de ressources financières suffisantes, l'UNRWA devrait continuer en 2018 à fournir une aide alimentaire à 1 million de réfugiés de Palestine, soit plus de la moitié de la population de Gaza. La crise de l'eau et de l'énergie à Gaza est de plus en plus aiguë. En raison des conflits répétés et du sous-investissement chronique dans les infrastructures, 95 % des eaux souterraines du territoire sont contaminées, cependant qu'il est de plus en plus difficile d'obtenir les autorisations voulues pour acheminer sur place les matériaux nécessaires pour bâtir et entretenir les structures nécessaires au fonctionnement de services essentiels d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Chaque jour, Gaza est touchée par des coupures d'électricité pendant 18 à 20 heures, ce qui a de très lourdes conséquences sur les services de base ; de plus, la majorité de la population n'a accès à l'eau courante que pendant trois à cinq heures tous les cinq jours. Les fermetures et les restrictions d'accès continuent de limiter fortement les possibilités offertes de pénétrer dans Gaza, d'y acheminer des marchandises et d'y dispenser des services. En outre, la fermeture de points de passage par les Israéliens alourdit la charge financière que la fourniture de l'aide humanitaire fait peser sur l'UNRWA. Le Groupe de travail est préoccupé par les dépenses de personnel et de transit et les frais de logistique supplémentaires qui sont occasionnés par la fermeture de points de passage et les procédures de sécurité imposées par les Israéliens pour l'entrée et le suivi de toutes les importations de l'Office dans la bande de Gaza. Il souligne que des progrès doivent être faits pour qu'il soit possible d'améliorer la situation économique et humanitaire à Gaza et qu'il faut mettre intégralement en œuvre les résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité.

26. L'occupation israélienne continue de peser sur la vie de la communauté des réfugiés de Palestine, qui compte actuellement quelque 800 000 personnes enregistrées dans les secteurs d'activité de l'Office en Cisjordanie. Depuis octobre 2015, on observe en Cisjordanie une multiplication des actes de violence, notamment des affrontements autour des camps de réfugiés et le nombre de réfugiés de Palestine, de civils israéliens et de membres des forces de sécurité israéliennes tués a considérablement augmenté. Les démolitions, les déplacements de familles et les actes de violence commis par les colons, surtout dans la zone C, font subir de terribles souffrances aux réfugiés de Palestine. En 2017, les autorités israéliennes ont procédé à 406 opérations de démolition de structures appartenant à des Palestiniens qui les avaient édifiées sans permis de construire, entraînant le déplacement de 615 personnes, dont 262 réfugiés de Palestine. Entre le début de 2018 et le 19 juin, les autorités israéliennes ont démoli 165 structures palestiniennes pour lesquelles elles n'avaient pas délivré de permis de construire, provoquant le déplacement d'au moins 128 hommes, femmes et enfants palestiniens, y compris des Bédouins. Les plans d'expansion des colonies, y compris dans certaines zones de Jérusalem-Est, préoccupent vivement la communauté des réfugiés de Palestine. Israël a précisé les modalités de son projet de transfert d'une cinquantaine de communautés bédouines, constituées en majorité de réfugiés de Palestine. Les restrictions imposées par Israël à la liberté de circulation ont pour effet d'affaiblir l'économie de la Cisjordanie. En 2018, le montant de la taxe sur la valeur ajoutée que le Ministère des finances de l'Autorité palestinienne devait à l'Office au titre de services et de biens fournis pour

la Cisjordanie et Gaza s'élevait à 100,9 millions de dollars (non vérifié au 31 août 2018), en légère augmentation par rapport à l'année précédente (100,7 millions de dollars).

27. En République arabe syrienne, le conflit continue de faire des ravages parmi les réfugiés de Palestine. On estime que 438 000 d'entre eux étaient encore présents dans le pays en janvier 2018, dont 58 % avaient été déplacés au moins une fois. La communauté internationale a pris plusieurs initiatives pour mettre fin à la violence, notamment dans le cadre de négociations de paix menées sous l'égide de l'ONU au début de 2017, mais sans résultat. Comme les années précédentes, le conflit se caractérise par des violations du droit international humanitaire et par le recours à la violence aveugle. En janvier 2018, il a été estimé que 49 512 réfugiés de Palestine vivant en République arabe syrienne avaient fui au Liban ou en Jordanie, tandis que d'autres avaient cherché à gagner l'Europe, souvent avec des conséquences tragiques. Au total, 95 % des réfugiés de Palestine vivant en République arabe syrienne dépendent de l'UNRWA pour obtenir une aide. Il reste extrêmement difficile de prêter assistance à 49 700 réfugiés de Palestine vivant dans des zones assiégées et difficiles d'accès, notamment Yalda, Mzeïrib et Jellin.

28. La déstabilisation de l'ensemble de la région, due au conflit en République arabe syrienne, continue de poser des difficultés socioéconomiques et des problèmes de sécurité de taille à la Jordanie et au Liban, qui accueillent un grand nombre de réfugiés syriens en plus des populations résidentes de réfugiés de Palestine déjà présentes.

29. Au Liban, où, d'après les données de l'UNRWA, plus de 465 000 réfugiés de Palestine sont actuellement enregistrés (sans compter ceux qui arrivent de République arabe syrienne), les conditions de vie sont extrêmement difficiles depuis 1948. Les réfugiés restent exclus de 39 professions et font l'objet de plusieurs autres restrictions, comme l'interdiction de détenir des biens immeubles. Ils n'ont qu'un accès limité aux services publics. L'afflux de réfugiés de Palestine en provenance de la République arabe syrienne a aggravé la situation de dépendance de cette population, qui souffrait déjà d'une pauvreté généralisée. Les services de l'Office représentent donc une planche de salut pour les réfugiés. Le Liban compte de multiples groupes constitués de nombreux réfugiés sur son territoire, ce qui met à rude épreuve les ressources nationales, les infrastructures et la cohésion sociale.

30. En Jordanie, pays qui accueille plus de 2,3 millions de réfugiés de Palestine, les conditions de vie sont relativement bonnes, malgré la précarité et la pauvreté grandissante dont beaucoup continuent à souffrir. Le nombre croissant de réfugiés fuyant la République arabe syrienne, notamment des réfugiés de Palestine en provenance de ce pays, pose des problèmes au gouvernement du pays hôte autant qu'à ceux qui demandent de l'aide. La Jordanie compte elle aussi sur son territoire de multiples groupes constitués de nombreux réfugiés, avec les mêmes conséquences pour les ressources nationales, les infrastructures publiques et la cohésion sociale.

31. Les États Membres apportent une contribution à l'Office au moyen de trois voies de financement distinctes : le budget-programme, les appels d'urgence et le budget des projets.

32. Les activités essentielles de l'UNRWA sont prises en compte dans son budget-programme, qui présente le détail des ressources nécessaires pour financer le programme de travail qu'il lui a été demandé d'exécuter dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé, les secours d'urgence et les services sociaux. Le budget-programme englobe l'ensemble des activités et des programmes à exécuter par l'Office.

33. Les appels d'urgence sont des demandes de financement spéciales, qui sont adressées à la communauté internationale et visent à répondre à des besoins humanitaires apparus à la suite de conflits ou de situations ayant fortement détérioré les conditions de vie des réfugiés de Palestine. Au début de 2018, l'UNRWA a lancé deux appels d'urgence, l'un pour le Territoire palestinien occupé et l'autre pour la République arabe syrienne. Ce dernier couvre également les activités de secours d'urgence menées en Jordanie et au Liban afin de venir en aide aux personnes ayant fui le conflit en République arabe syrienne.

34. Le budget des projets de l'Office englobe toutes les autres activités d'assistance aux réfugiés de Palestine, dont l'exécution est limitée dans le temps, comme les achats de matériel médical, le renforcement institutionnel de l'UNRWA et la reconstruction des bâtiments scolaires. Un des projets prioritaires de l'Office et du Gouvernement libanais est la reconstruction du camp de Nahr el-Bared, au Liban, détruit en 2007 ; en août 2018, l'UNRWA recherchait encore 90 millions de dollars pour financer en intégralité cette opération. Une autre priorité de l'Office est le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza de 2014, dont le coût de mise en œuvre est estimé à 720 millions de dollars, mais pour lequel le montant des contributions annoncées jusqu'à maintenant n'atteint que 316 millions de dollars.

35. À l'exception de 155 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international qui sont financés au moyen du budget ordinaire de l'ONU et de trois postes financés par des entités partenaires des Nations Unies, le financement du budget-programme de l'Office est entièrement assuré par les contributions volontaires des donateurs. L'UNRWA prévoit que la demande de services continuera de croître sur l'ensemble du moyen terme, du fait de l'augmentation du nombre de réfugiés de Palestine, dont les besoins vont croissant en raison des conflits, des crises économiques et sociales et de taux élevés de chômage et de pauvreté.

36. L'insuffisance du fonds de roulement aggrave encore le problème. En 2010, le solde des liquidités moyen s'élevait à environ 80 millions de dollars mais, depuis 2012, il est pratiquement inexistant. Faute de liquidités, l'Office a également dû suspendre temporairement le remboursement de ses créanciers à plusieurs reprises, ce qui a entamé la confiance de ses fournisseurs et l'expose à des risques juridiques et financiers accrus.

37. À la fin du mois de décembre 2017, le solde de trésorerie au titre du budget-programme de l'Office était de 10,1 millions de dollars, sachant que les décaissements mensuels s'élevaient à 56,6 millions de dollars (dont 42,4 millions pour les dépenses de personnel et 14,2 millions pour les dépenses autres que les dépenses de personnel). Le tableau ci-dessous présente l'évolution du fonds de roulement de l'Office.

### Évolution du fonds de roulement entre 2010 et 2017

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Année</i>	<i>Total des encaissements</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Dépenses autres que les dépenses de personnel</i>	<i>Total des décaissements</i>	<i>Solde des liquidités avances comprises</i>	<i>Avances</i>
2010	571,5	410,5	99,1	509,6	79,5	28,0
2011	535,5	454,9	119,8	574,7	32,9	17,0
2012	581,4	478,6	124,1	602,7	6,4	16,0

<i>Année</i>	<i>Total des encaissements</i>	<i>Dépenses de personnel</i>	<i>Dépenses autres que les dépenses de personnel</i>	<i>Total des décaissements</i>	<i>Solde des liquidités avances comprises</i>	<i>Avances</i>
2013	631,2	496,5	118,8	615,3	1,9	6,5
2014	659,7	519,0	138,2	657,2	2,5	8,0
2015	669,0	506,8	160,3	667,1	1,8	41,4
2016	660,0	488,4	164,6	653,0	7,0	3,6
2017	655,8	508,7	170,7	679,4	10,1	6,7

38. Le traitement des fonctionnaires recrutés sur le plan local est nettement inférieur à celui des fonctionnaires recrutés sur le plan national par d'autres organismes des Nations Unies. En effet, la politique salariale de l'Office veut que les traitements des fonctionnaires recrutés sur le plan local qui sont titulaires d'un engagement de durée déterminée soient indexés sur ceux des fonctionnaires du pays hôte exerçant des fonctions équivalentes. Les indemnités versées par l'Office sont également d'un montant inférieur à celles qui le sont par d'autres organismes des Nations Unies.

39. Compte tenu du coût actuel des services rendus et des dispositions pertinentes du statut et du règlement du personnel de l'Office, celui-ci a fait part au Groupe de travail de son inquiétude quant à l'absence de provisions pour régler les indemnités de licenciement, dont le montant a été chiffré à 768,6 millions de dollars au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 65,4 millions de dollars par rapport à l'année précédente (693,7 millions de dollars).

40. La protection des droits de l'homme incombe au premier chef aux États. L'UNRWA s'efforce de sauvegarder et de promouvoir les droits des réfugiés de Palestine, en s'appuyant sur le droit international. Il contribue à l'action menée en faveur des droits de l'homme des réfugiés de Palestine tant sur le plan interne, en veillant au respect de ces droits dans le cadre des services qu'il fournit, que sur le plan externe, en plaidant pour un meilleur respect du droit international, notamment du droit international des droits de l'homme. Conformément au mandat que lui a confié l'Assemblée générale, il accorde la priorité aux femmes, aux enfants, aux personnes handicapées et aux autres groupes vulnérables. En 2017, il a recensé 5 084 personnes exposées à un risque constituant une menace générale pour leur protection, 4 958 personnes ayant survécu à des actes de violence sexiste et 2 540 enfants exposés à un risque justifiant une protection. L'UNRWA leur a fourni des services de manière directe et indirecte, a pris des dispositions pour leur assurer une protection renforcée dans le cadre de ses programmes phares et a plaidé pour un plus grand respect des droits des réfugiés de Palestine.

41. Dans quatre de ses secteurs d'activité, l'Office dispense gratuitement, sur une période de neuf ans, un enseignement primaire et de remise à niveau pour l'entrée dans le secondaire. En Jordanie et dans certaines écoles de Jérusalem, cet enseignement est dispensé sur 10 ans ; au Liban, l'Office assure un enseignement de niveau secondaire. Au cours de l'année scolaire 2017/18, quelque 526 000 enfants réfugiés de Palestine étaient inscrits dans 711 établissements. En raison de facteurs essentiellement démographiques, quelque 10 000 nouveaux élèves s'inscrivent chaque année dans les écoles de Gaza.

42. Les évaluations indépendantes font constamment figurer le programme d'éducation de l'UNRWA aux premières places des classements en termes de qualité

et d'efficacité par rapport aux systèmes scolaires nationaux. Les écoles de l'Office accueillent un nombre égal de garçons et de filles.

43. Le système éducatif de l'UNRWA reprend les programmes scolaires des pays hôtes, ce qui permet aux élèves de poursuivre leur scolarité dans des établissements secondaires et supérieurs publics et de passer les examens uniformisés à l'échelle nationale. L'Office examine systématiquement chacun des manuels scolaires utilisés dans ses cinq secteurs d'activité à l'aune des programmes d'enseignement nationaux et les complète afin que l'enseignement dispensé dans ses écoles soit le reflet des valeurs et des principes des Nations Unies.

44. En République arabe syrienne, l'UNRWA a joué un rôle pionnier en matière d'éducation dans les situations d'urgence, en permettant aux réfugiés de Palestine touchés par un conflit d'accéder à une éducation de qualité. Les élèves pris en charge par l'UNRWA en République arabe syrienne peuvent ainsi : a) recevoir un soutien psychologique ; b) bénéficier de mesures visant à améliorer leur sûreté et leur sécurité tout en accédant à des services éducatifs ; c) utiliser d'autres outils éducatifs ; d) continuer de suivre un enseignement inclusif et de qualité.

45. L'Office fournit aux réfugiés de Palestine des soins de santé primaires de qualité et universellement accessibles. Chaque année, il totalise plus de 9 millions de consultations dans ses 143 établissements de soins primaires, qui emploient plus de 3 300 professionnels de santé. Du fait de l'allongement de l'espérance de vie des réfugiés de Palestine, les maladies transmissibles et la santé maternelle et infantile ne sont plus les problèmes de santé les plus pressants. Une attention croissante est désormais accordée aux maladies non contagieuses, telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires, qui représentent la principale cause de décès parmi les réfugiés de Palestine et qui sont plus difficiles et onéreuses à gérer et à traiter.

46. La santé, l'éducation et l'emploi sont des éléments essentiels pour que les réfugiés de Palestine soient en mesure de subvenir à leurs besoins. L'Office les aide à trouver un emploi en fournissant des services d'orientation professionnelle, en étudiant le marché du travail et en menant des programmes de sensibilisation qui visent à promouvoir l'enseignement et la formation techniques et professionnels. Dans ses cinq secteurs d'activité, il gère huit centres de formation professionnelle, dont les diplômés sont nombreux à trouver un emploi. Entre 2014 et 2017, quelque 15 000 étudiants ont achevé la formation dispensée dans ces centres, qui contribuent à atténuer la pauvreté parmi les réfugiés de Palestine. Le manque de débouchés professionnels est l'une des causes principales de l'aggravation de la pauvreté et de la perte de dignité des réfugiés de Palestine. Partant, s'il ne dispose pas de ressources financières suffisantes, l'Office ne pourra que constater une généralisation de la pauvreté et une augmentation du nombre de personnes démunies auxquelles il ne pourra venir en aide.

47. L'UNRWA propose des services de microfinancement au moyen du programme de microfinancement et du programme d'aide aux organismes locaux de microcrédit. Les efforts déployés dans le cadre de ces initiatives visent à faire en sorte que les réfugiés de Palestine, notamment les femmes et les personnes vivant dans l'extrême misère, aient accès au microcrédit et à des services financiers complémentaires. Il s'agit de donner aux réfugiés de Palestine un accès à des capitaux ainsi que la possibilité de subvenir à leurs besoins.

48. Le programme de protection sociale de l'Office vise à appuyer et à assister les réfugiés de Palestine grâce à la distribution d'assortiments de produits alimentaires de base ou de bons électroniques et de transferts en espèces afin d'atténuer les effets

de la pauvreté sur les réfugiés dans tous ses secteurs d'activité. Ce programme repose sur un système axé sur le niveau de pauvreté, qui permet de recenser et de privilégier les réfugiés vivant dans l'extrême misère. Actuellement, près de 255 000 réfugiés de Palestine sont susceptibles d'en bénéficier, au Liban, en Jordanie, à Gaza et en Cisjordanie.

49. En 2017, l'UNRWA avait présenté un budget-programme à croissance zéro. Celui de l'année 2018 s'établissait à 747 millions de dollars au titre des seuls besoins opérationnels minimaux. Le déficit de financement anticipé avait été estimé à 146 millions de dollars, dont 97 millions de dollars au titre d'annonces de contribution associées à un risque élevé de non-versement et 49 millions de dollars au titre des éléments de passif reportés de l'année 2017.

50. La réforme entreprise par l'Office a eu les conséquences suivantes : a) grâce à la mise en place, dans le cadre de la réforme du programme de soins de santé primaires, d'un système d'équipes de santé familiale, du système e-Health et d'un système de prise de rendez-vous, et en confiant davantage de responsabilités aux infirmiers et aux pharmaciens, il a été possible de réduire, sans consentir d'investissements supplémentaires, le nombre quotidien de visites à domicile effectuées par les médecins, d'où une augmentation de la durée de chaque consultation et une diminution du taux de prescription d'antibiotiques ; b) grâce à l'adoption de nouvelles modalités d'approvisionnement en médicaments, les dépenses ont été nettement réduites ; c) grâce à la réforme du programme d'hospitalisation de l'Office au Liban, l'accès des réfugiés les plus vulnérables à l'hôpital est désormais garanti sans augmentation du niveau de dépenses ; d) grâce aux réformes systémiques qui ont été engagées dans le secteur de l'éducation et à l'application de règles et de normes pour la composition des classes, un plus grand nombre d'élèves peut s'inscrire dans les écoles administrées par l'Office sans que les bons résultats obtenus jusqu'à présent s'en ressentent ; e) grâce à la réforme du programme de protection sociale menée en 2016, il a été possible de passer de la distribution d'aide alimentaire à la distribution de cartes de paiement électronique que les réfugiés de Palestine démunis peuvent utiliser dans certains magasins d'alimentation au Liban, en Jordanie et en Cisjordanie ; les personnes bénéficiant du programme reçoivent ainsi une assistance plus efficace et leur dignité est préservée.

51. Parallèlement à ces mesures, l'Office a mis en place des contrôles financiers et budgétaires rigoureux, en s'appuyant sur des instruments de couverture. Les intérêts perçus sur les dépôts bancaires à court terme se sont traduits par des recettes dont le montant a été supérieur de 2 millions de dollars au montant anticipé dans le budget pour 2017 ; il s'agit là d'une approche prudente de la gestion financière, et notamment de la gestion des risques.

52. Depuis qu'a éclaté la deuxième Intifada en 2000, l'UNRWA fournit à Gaza et à la Cisjordanie une aide d'urgence financée grâce à l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé. C'est ce qu'il fait également en République arabe syrienne, au Liban et en Jordanie depuis juin 2012, dans le cadre du plan d'aide humanitaire qui est financé grâce à l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne.

53. En 2018, un montant de 399 millions de dollars devra être réuni pour financer les interventions menées au titre de l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé et un montant de 409 millions de dollars pour financer les interventions menées au titre de l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne. Le logement (145 millions de dollars), l'aide alimentaire (119 millions de dollars) et les programmes d'urgence de travail contre rémunération (84 millions de dollars)

constituent les priorités à Gaza et en Cisjordanie, tandis que l'assistance pécuniaire (244 millions de dollars) représente près de 55 % du budget consacré aux réfugiés de Palestine au titre de l'appel pour la République arabe syrienne.

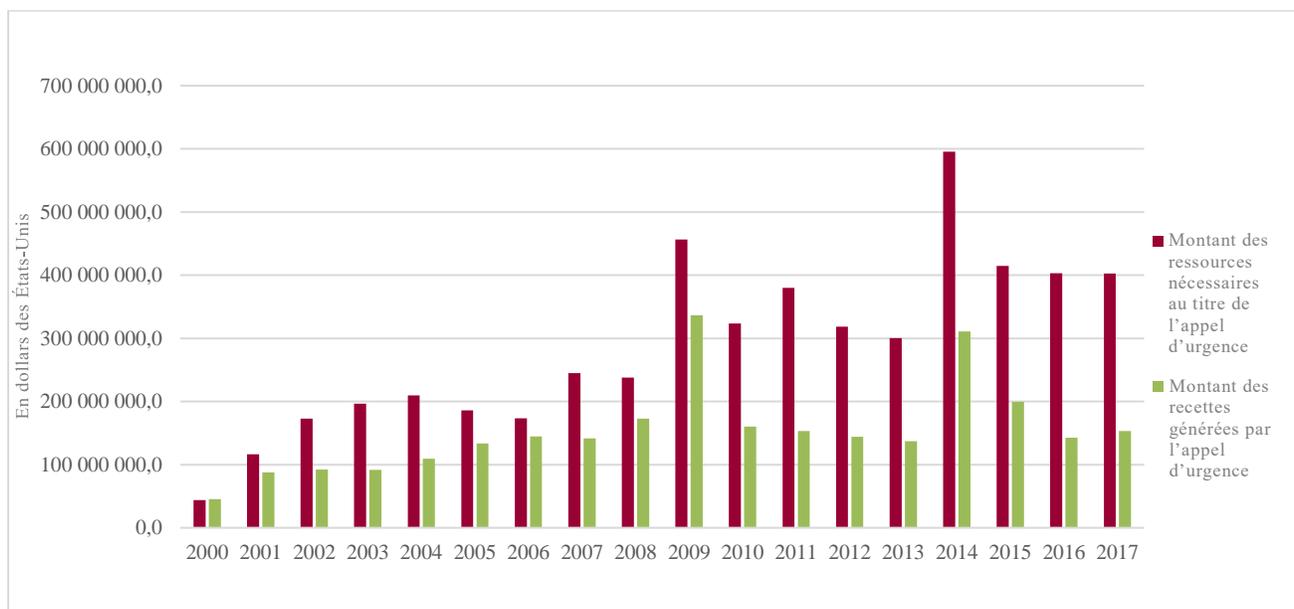
54. Si la générosité des donateurs mérite d'être saluée, l'Office n'a cependant pu répondre qu'à moins de la moitié des besoins d'assistance d'urgence recensés en 2017. Au mois d'août 2018, il manquait 324 millions de dollars pour atteindre l'objectif fixé dans l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé (les contributions annoncées s'élevant à 74,2 millions de dollars, soit environ 18,6 % du montant nécessaire) et l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne accusait lui aussi un déficit de financement important, à savoir 308 millions de dollars (son financement n'étant assuré qu'à hauteur de 24,5 %). Cette situation a conduit l'UNRWA à réduire le montant de l'assistance pécuniaire fournie aux réfugiés de Palestine en République arabe syrienne, ainsi que la fréquence des transferts, et le montant de l'aide au logement accordée à ceux qui avaient été déplacés au Liban et en Jordanie. Le montant nécessaire à la fourniture d'une assistance pécuniaire dans le cadre de l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne s'élève à 224 millions de dollars, mais à ce stade, les annonces de contribution ne dépassent pas 34,5 millions de dollars.

55. Depuis 2001, l'UNRWA constate que les besoins en matière d'aide d'urgence aux réfugiés de Palestine dans le Territoire palestinien occupé ne cessent de croître, notamment en raison de conflits à répétition dans la bande de Gaza et de la dégradation de la situation en Cisjordanie. En 2017, dans l'ensemble du Territoire palestinien occupé, ces réfugiés ont continué de subir l'occupation israélienne, l'expansion des colonies, des violations répétées des droits de l'homme et l'escalade récurrente de la violence et des hostilités. À Gaza, la crise socioéconomique ne fait qu'accroître le dé-développement. Gaza demeure soumise à un blocus qui limite strictement la liberté de circulation des personnes et des biens. Les restrictions imposées en matière de circulation font qu'il est difficile pour les Palestiniens d'obtenir un traitement médical d'urgence en dehors de la bande de Gaza.

56. Le Gouvernement israélien continue de restreindre l'accès des Palestiniens, notamment ceux de Jérusalem-Est, à la Cisjordanie ainsi que leurs déplacements à l'intérieur de cette zone, mais aussi de démolir des structures palestiniennes, ce qui a des répercussions considérables sur le développement économique de la Palestine. Nombreux sont les Palestiniens vivant en Cisjordanie, notamment des réfugiés, qui risquent toujours d'être déplacés et dépossédés, et qui vivent dans un climat de forte insécurité en raison de l'occupation israélienne. Plus de 15 % des réfugiés de Palestine qui se trouvent en Cisjordanie sont en situation d'insécurité alimentaire et plus de 125 000 ont besoin d'une aide pour satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels.

57. À Gaza, trois priorités revêtent un caractère d'urgence pour l'UNRWA : a) aider les familles en situation d'insécurité alimentaire ; b) protéger les réfugiés de Palestine des répercussions du conflit et de la violence ; c) gérer et coordonner efficacement les interventions d'urgence. En Cisjordanie, trois priorités revêtent un caractère d'urgence pour l'UNRWA : a) améliorer l'accès aux vivres des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire ; b) faire en sorte que les réfugiés touchés par la crise puissent exercer leur droit fondamental de bénéficier de services ; c) protéger les réfugiés de Palestine des répercussions du conflit et de la violence en leur donnant accès à des services et en plaidant leur cause. La figure I fait état des contributions reçues par le fonds de secours depuis sa création en 2000. À l'exception de celles qui l'ont été au titre de l'année 2000, elles ont été largement insuffisantes.

Figure I  
**Montant des contributions reçues au titre de l'appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé (2000-2017)**



58. Les fonds reçus au titre de l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne (montant arrêté en janvier 2018) ont servi à financer des services essentiels pour les quelque 438 000 réfugiés de Palestine qui se trouvaient dans ce pays, ainsi que pour les 49 512 autres qui avaient fui en Jordanie et au Liban. L'action menée répond à trois grandes priorités stratégiques : a) préserver la résilience des familles vulnérables en leur apportant une aide humanitaire ; b) offrir un cadre protecteur aux réfugiés de Palestine et les aider à réduire leur vulnérabilité ; c) renforcer la coordination et la gestion de l'action humanitaire, ainsi que les moyens qui lui sont affectés.

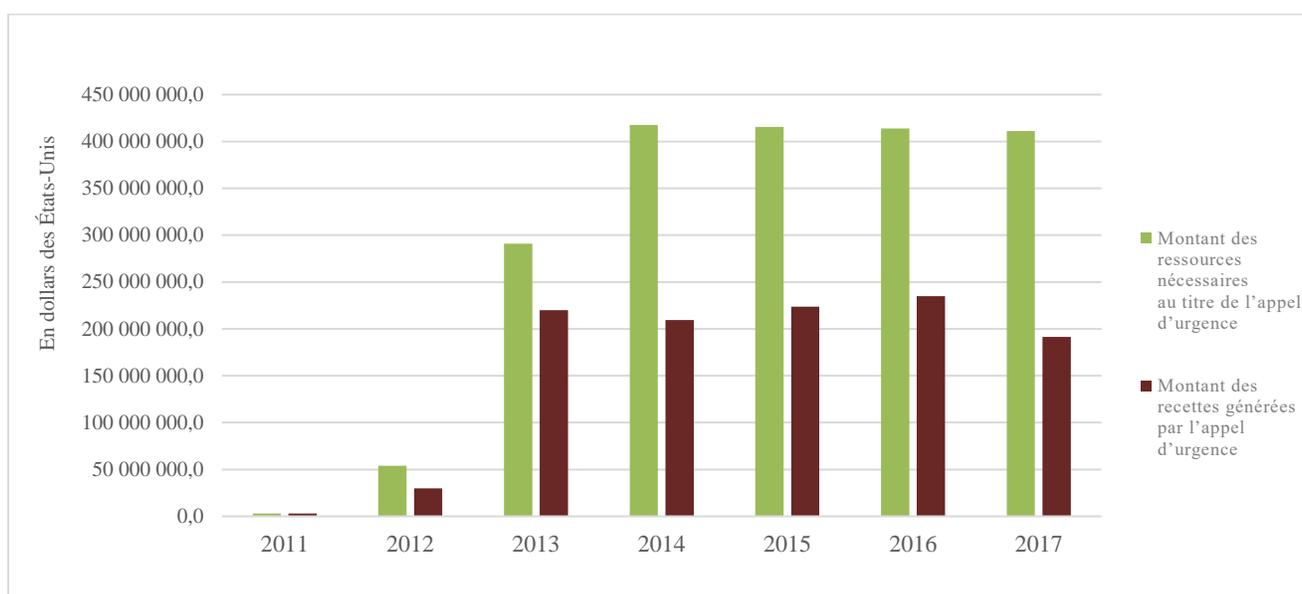
59. Entre janvier 2012 et juin 2017, on a recensé environ 50 atteintes graves à la sécurité des écoles de l'UNRWA, qui ont été endommagées par des obus, des mortiers ou des barils explosifs ; des véhicules piégés ; des balles perdues ; des engins non explosés. Les enfants réfugiés de Palestine continuent de se heurter à des difficultés considérables pour suivre en intégralité le cycle primaire en République arabe syrienne. Du fait de leur déplacement prolongé et de problèmes liés à la sécurité, ils ont manqué plusieurs années d'école. Ayant été exposés durant de longues périodes à la violence et à des conditions de vie pénibles, la plupart souffrent d'un traumatisme psychosocial qui entraîne des difficultés d'apprentissage considérables.

60. L'UNRWA continue de fournir à l'intention des réfugiés de Palestine vulnérables (au nombre de 438 000 en République arabe syrienne) un ensemble d'aides et de services qui sauvent des vies et assurent la survie. En juin 2018, dans le secteur d'activité de la République arabe syrienne, une première phase de distribution d'assistance pécuniaire et une autre d'aide alimentaire avaient été menées à bien, au bénéfice de 405 193 personnes et de 395 499 personnes, respectivement. L'assistance pécuniaire et l'aide alimentaire restent les interventions humanitaires prioritaires. Pourtant, depuis 2015, en raison de la pénurie de ressources financières, l'UNRWA

n'est pas en mesure de procéder à l'ensemble des distributions d'assistance pécuniaire et d'aide alimentaire inscrites à son programme d'activités.

61. Il est primordial que l'Office reçoive les ressources nécessaires pour financer l'aide d'urgence qu'il destine aux quelque 438 000 réfugiés qui se trouvent encore en République arabe syrienne. En 2018, il a été établi que 95 % des réfugiés de Palestine vivant dans ce pays avaient besoin d'une aide humanitaire régulière. Malheureusement, le déficit de financement et la lassitude des donateurs mettent en péril certains des principaux programmes d'urgence de l'Office. La figure II fait état des ressources nécessaires au financement de l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne et des contributions annoncées. L'appel en question est régulièrement sous-financé, aussi l'UNRWA a-t-il exhorté à plusieurs reprises la communauté internationale à répondre aux besoins humanitaires qui y étaient détaillés.

Figure II  
**Montant des contributions reçues au titre de l'appel d'urgence pour la République arabe syrienne (2011-2017)**



62. Le Groupe de travail a conscience que les projets font partie intégrante des activités de l'UNRWA. Le budget établi à ce titre l'est de telle sorte que l'Office dispose de l'assistance technique et des éléments d'infrastructure nécessaires à l'accomplissement de l'ensemble de ses activités.

63. Le budget alloué aux projets a pour objectif premier d'améliorer les capacités et les éléments d'infrastructure à disposition de l'Office. Les priorités consistent notamment à étoffer et à améliorer l'infrastructure existante dans les domaines de l'éducation et de la santé, à proposer des solutions pour tirer le meilleur parti du potentiel économique et des perspectives d'emploi, à développer l'infrastructure des camps, à renforcer la gestion des systèmes, à garantir le respect des normes en vigueur dans les pays hôtes et à prêter l'appui nécessaire aux groupes vulnérables.

64. En 2017, le budget alloué aux projets s'élevait à 379 millions de dollars. Au titre de 2018, un montant de 351 millions de dollars a été demandé. Le montant des

contributions annoncées par les donateurs, arrêté au mois d'août 2018, s'élevait à 59 millions de dollars.

65. Le camp de Nahr el-Bared a été détruit lors des affrontements de 2007 au Liban, ce qui a provoqué le déplacement de 27 000 personnes. Pour terminer sa reconstruction, un montant de 90 millions de dollars est nécessaire. À ce jour, quelque 10 000 personnes déplacées s'y trouvent encore. Si ce projet, l'un des plus ambitieux jamais entrepris par l'Office, n'est pas mené à bien, la stabilité dans le nord du Liban et d'autres régions s'en trouvera compromise.

66. Depuis 2013, anticipant des déficits de financement, l'UNRWA met en œuvre des mesures visant à réduire les coûts liés aux opérations de secours menées dans le camp de Nahr el-Bared : le budget consacré aux secours a ainsi été ramené de 18,8 millions de dollars en 2010 à 5,3 millions de dollars en 2015 et, depuis 2016, il n'a pas été possible d'obtenir des donateurs qu'ils s'engagent fermement à contribuer au financement de ces opérations.

67. L'UNRWA reste préoccupé par les besoins humanitaires des derniers résidents déplacés de Nahr el-Bared, et plus particulièrement par le sort de près de 300 familles de réfugiés de Palestine qui ont été déplacées à l'extérieur du camp et vivent désormais dans des conditions d'insalubrité déplorables, dans des abris de fortune situés aux abords du camp. Une aide supplémentaire est indispensable pour que ces familles puissent vivre dignement en attendant l'achèvement de la reconstruction du camp.

68. À la suite du conflit intense qui a éclaté à Gaza en 2014 et des cycles de violence qui l'ont précédé, l'Office a participé à la reconstruction des habitations, des moyens de subsistance et des infrastructures détruites afin d'assurer la protection des réfugiés de Palestine victimes de cette violence et de leur donner accès à des services. La totalité des 118 installations de l'UNRWA qui avaient été endommagées pendant le conflit en 2014, dont 83 écoles et 10 centres de santé, ont été entièrement remises en état. Au cours des quatre dernières années, la reconstruction des logements et la remise en état des habitations des réfugiés de Palestine qui avaient été endommagées ou détruites ont progressé. Toutefois, les restrictions imposées à l'importation de matériaux de construction ont ralenti le rythme de ces activités. À la mi-2018, l'UNRWA apportait une aide à plus de 88 000 familles de réfugiés pour qu'elles puissent remettre en état ou reconstruire leurs habitations. En conséquence, le nombre de personnes déplacées a été notablement réduit, mais plusieurs centaines de familles n'ont toujours pas regagné leur foyer.

69. Le montant des contributions annoncées au titre du programme de reconstruction de l'Office, arrêté en juillet 2018, s'élevait à 316 millions de dollars (sachant que 720 millions de dollars seront nécessaires à la mise en œuvre du plan de reconstruction de Gaza établi en 2014). Pour que soient achevés les travaux de reconstruction et de remise en état, l'UNRWA et les autres instances participant à la reconstruction de Gaza, notamment le Ministère des travaux publics et du logement, devront encore réunir quelque 135 millions de dollars. Le Groupe de travail regrette que l'essentiel des 3,5 milliards de dollars de contributions annoncées en octobre 2014 lors de la conférence du Caire n'ait pas encore été versé par les donateurs. Le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza reste le seul moyen dont dispose le secteur privé pour faire entrer des matériaux de construction dans Gaza.

## IV. Conclusions et recommandations

70. Le Groupe de travail souhaite remercier tous les États Membres, les donateurs et les pays hôtes, qui appuient les travaux de l'Office depuis sa création et contribuent à améliorer le quotidien des réfugiés de Palestine. Il remercie particulièrement les gouvernements qui ont toujours fait preuve de générosité envers les réfugiés de Palestine et l'UNRWA, notamment les principaux donateurs et les partenaires du Conseil de coopération des États arabes du Golfe.

71. Le Groupe de travail rappelle que, dans l'attente d'un règlement juste et durable de la question des réfugiés de Palestine, il est de la responsabilité partagée de la communauté internationale d'apporter des solutions aux problèmes humanitaires que rencontrent aujourd'hui ces réfugiés, dans le respect du droit international et notamment des résolutions pertinentes de l'ONU.

72. Le Groupe de travail se déclare vivement préoccupé par le grave déficit de financement du budget-programme de l'UNRWA pour 2018 et, dans le respect de la résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale et des résolutions suivantes prorogant le mandat de l'Office, réaffirme que c'est avant tout aux États Membres et à la communauté internationale dans son ensemble qu'il incombe de veiller à ce que le niveau des services de l'UNRWA reste acceptable, à la fois en quantité et en qualité, et que le financement tienne compte de la nécessité pour l'Office de répondre aux besoins croissants des réfugiés. Le Groupe de travail craint en outre l'effet déstabilisateur que ce déficit de financement risque d'avoir sur la région, dans un Moyen-Orient déjà en proie à des crises d'intensité variable.

73. Il salue la poursuite des réformes de grande envergure engagées par l'Office, telles que décrites dans le présent rapport, mais estime qu'elles ne suffiront pas à elles seules à régler les problèmes de déficit de l'Office. Il l'encourage donc à poursuivre ses efforts en la matière.

74. Le Groupe de travail se dit gravement préoccupé par la situation des réfugiés de Palestine en République arabe syrienne. Il demande à toutes les parties au conflit d'assurer l'acheminement ininterrompu et régulier de fournitures humanitaires, notamment d'aliments et de médicaments, dans toutes les zones assiégées et difficiles d'accès. Il les engage en outre à préserver la neutralité de l'ensemble des réfugiés de Palestine dans le pays. Il condamne toutes les formes de violence contre cette population vulnérable et encourage la communauté internationale à financer, dans toute la mesure possible, l'action à mener au titre des besoins recensés dans les appels d'urgence lancés par l'Office pour aider les réfugiés de Palestine en République arabe syrienne et ceux qui ont fui vers le Liban et la Jordanie.

75. De même, le Groupe de travail est très préoccupé par les souffrances qu'endurent les réfugiés de Palestine vivant dans le Territoire palestinien occupé, où la circulation du personnel et l'acheminement des secours humanitaires de l'Office, soumis à des restrictions constantes, l'aggravation généralisée des conditions socioéconomiques et les conflits à répétition ne font qu'aggraver la détresse de cette communauté. Il demande au Gouvernement israélien d'accorder à l'UNRWA le droit d'accéder librement et sans entrave aux territoires. Il demande la levée des restrictions imposées à Gaza et l'assouplissement des conditions d'accès. Il préconise une plus grande ouverture des points de passage à Gaza, de sorte que l'aide humanitaire, les marchandises et les personnes puissent circuler librement à destination et en provenance de Gaza, conformément aux résolutions 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité. Il exhorte tous les donateurs potentiels – traditionnels ou non – à

redoubler d'efforts pour répondre pleinement à l'appel d'urgence lancé par l'Office en faveur du Territoire palestinien occupé pour 2018.

76. Le Groupe de travail remercie le Commissaire général et l'ensemble du personnel de l'UNRWA de s'être employés sans relâche, malgré les énormes difficultés opérationnelles qu'ils ont pu rencontrer, à assurer les services courants et les services d'urgence de l'Office. Il déplore que 30 fonctionnaires de l'UNRWA aient péri depuis 2011 en République arabe syrienne du fait d'actes de violence liés au conflit, et se dit préoccupé par la disparition, la détention ou l'enlèvement de 26 autres fonctionnaires de l'Office.

77. Le Groupe de travail invite tous les donateurs, notamment les pays du Moyen-Orient, à apporter leur plein appui aux travaux de reconstruction du camp de Nahr el-Bared au Liban et ceux qui ont été rendus nécessaires par le conflit de 2014 dans la bande de Gaza. Il souligne qu'un appui insuffisant aurait de graves conséquences sur la sécurité des réfugiés de Palestine et la stabilité de la région.

78. Sur la base du rapport du Secrétaire général du 30 mars 2017 (A/71/849) et des paragraphes qui précèdent, le Groupe de travail :

a) Invite instamment tous les gouvernements à augmenter et à maintenir sur plusieurs années, si possible, leurs contributions volontaires à l'UNRWA, et à contribuer aux trois guichets de financement de l'Office décrits dans le présent rapport, sachant qu'il est primordial que son budget-programme soit intégralement financé. Les donateurs sont vivement encouragés à verser rapidement leurs contributions, notamment celles qu'ils ont annoncées à la conférence ministérielle tenue à Rome le 15 mars et à la conférence annuelle d'annonce de contributions tenue à New York le 25 juin. Les contributions versées par les gouvernements devraient être d'un montant suffisant pour que l'Office soit en mesure de satisfaire aux besoins croissants des réfugiés de Palestine et tenir compte des effets de l'inflation et d'autres facteurs qui entraînent la hausse du coût des services fournis. Les contributions doivent également être le reflet d'un juste partage des charges à l'échelle internationale ;

b) Félicite l'UNRWA pour les mesures qu'il a prises en vue d'accroître son efficacité tout en maintenant la qualité des services destinés aux réfugiés de Palestine, et préconise qu'elles soient reconduites ;

c) Prend note des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général du 30 mars 2017 (A/71/849) et dans toutes les résolutions relatives au financement de l'UNRWA, dont l'objectif est de remédier aux déficits budgétaires récurrents de l'Office et d'appuyer de manière suffisante et prévisible l'exécution de ses activités essentielles.

## Annexe I

## Contributions annoncées au titre du financement des programmes de l'UNRWA pour 2018 (en espèces et en nature), au 30 juin 2018

(Équivalent des montants en dollars des États-Unis)

Donateur	Budget-programme	Hors budget-programme			Projets	Total
		Appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé	Appel d'urgence pour la République arabe syrienne	Grands travaux de réparation et de reconstruction à Gaza		
Allemagne	4 838 710	4 270 080	8 363 202	0	591 275	18 063 266
Arabie saoudite	50 000 000	0	0	10 000 000	36 891 896	96 891 896
Autriche	471 698	0	0	0	0	471 698
Australie	6 848 674	1 130 369	0	0	23 556	8 002 599
Belgique	13 143 300	0	0	0	0	13 143 300
Bulgarie	82 547	0	0	0	0	82 547
Canada	0	7 745 933	0	0	0	7 745 933
Chili	12 500	0	0	0	0	12 500
Chypre	120 000	0	0	0	0	120 000
Danemark	11 209 415	0	3 165 559	0	0	14 374 974
Émirats arabes unis	51 800 000	2 000 000	0	0	0	53 800 000
Espagne	1 265 465	154 072	19 123	0	0	1 438 659
Estonie	339 829	0	0	0	0	339 829
États-Unis d'Amérique	60 000 000	0	0	0	0	60 000 000
Fédération de Russie	2 000 000	0	0	0	0	2 000 000
Finlande	5 376 344	0	0	0	0	5 376 344
France	10 381 287	617 284	617 284	0	782 928	12 398 783
Inde	5 000 000	0	0	0	0	5 000 000
Indonésie	200 000	0	0	0	0	200 000
Irlande	5 246 914	294 811	1 851 852	0	0	7 393 577
Islande	248 410	0	0	0	0	248 410
Italie	8 343 558	0	0	0	766 509	9 110 068
Japon	22 296 156	0	8 000 000	0	4 892 663	35 188 819
Kazakhstan	50 000	0	0	0	0	50 000
Koweït	2 900 000	0	5 000 000	0	0	7 900 000
Liban	91 208	0	0	0	0	91 208
Liechtenstein	214 362	0	0	0	0	214 362
Lituanie	24 540	0	0	0	0	24 540
Luxembourg	4 601 227	0	0	0	0	4 601 227
Malte	126 863	0	0	0	0	126 863

Donateur	<i>Hors budget-programme</i>					Total
	<i>Budget-programme</i>	<i>Appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé</i>	<i>Appel d'urgence pour la République arabe syrienne</i>	<i>Grands travaux de réparation et de reconstruction à Gaza</i>	<i>Projets</i>	
Mexique	500 000	0	0	0	0	500 000
Norvège	15 144 173	0	13 411 675	0	0	28 555 847
Nouvelle-Zélande	731 900	500 000	500 000	0	0	1 731 900
Oman	0	0	0	0	667 782	667 782
Pays-Bas	15 531 661	0	0	0	0	15 531 661
Philippines	10 000	0	0	0	0	10 000
Pologne	583 243	0	0	0	0	583 243
Portugal	81 728	0	0	0	0	81 728
Qatar	51 000 000	499 779	0	0	0	51 499 779
République arabe syrienne	47 707	0	0	0	0	47 707
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	50 802 139	0	16 130 336	0	735 546	67 668 021
Slovaquie	0	0	61 728	0	0	61 728
Slovénie	79 800	0	0	0	0	79 800
Suède	57 052 683	4 314 721	3 632 359	0	0	64 999 762
Suisse	24 545 901	0	0	0	949 023	25 494 923
Thaïlande	40 000	0	0	0	0	40 000
Turquie	11 500 000	6 994 251	0	0	0	18 494 251
État de Palestine	990 090	0	0	0	0	990 090
Saint-Siège	100 000	0	0	0	0	100 000
Union européenne	106 627 648	1 223 503	21 226 415	0	0	129 077 566
<b>Total</b>	<b>602 601 678</b>	<b>29 744 803</b>	<b>81 979 533</b>	<b>10 000 000</b>	<b>46 301 177</b>	<b>770 627 192</b>

## Annexe II

**Contributions annoncées au titre du financement  
des programmes de l'UNRWA pour 2017  
(en espèces et en nature), classées par montant**

(Équivalent des montants en dollars des États-Unis)

Classement	Donateur	Budget-programme	Hors budget-programme			Projets	Total
			Appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé	Appel d'urgence pour la République arabe syrienne	Grands travaux de réparation et de reconstruction à Gaza		
1	États-Unis d'Amérique	157 476 322	95 000 000	103 300 000	0	8 489 263	364 265 585
2	Union européenne	113 173 193	5 688 892	3 554 502	0	20 099 156	142 515 744
3	Allemagne	10 838 220	8 277 112	14 171 560	21 512 325	21 669 498	76 468 714
4	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	49 786 455	0	16 854 581	0	373 266	67 014 302
5	Suède	53 925 634	3 353 079	4 549 251	0	124 185	61 952 150
6	Arabie saoudite	8 075 000	0	0	0	45 200 000	53 275 000
7	Japon	23 107 032	5 200 000	3 500 000	0	11 566 305	43 373 337
8	Suisse	26 155 072	0	0	0	1 024 695	27 179 767
9	Norvège	15 009 606	0	11 303 753	0	64 531	26 377 890
10	Pays-Bas	20 861 262	0	0	0	326 067	21 187 329
11	Canada	15 314 961	0	4 000 000	0	433 071	19 748 031
12	Australie	15 765 959	1 860 119	0	0	0	17 626 078
13	Danemark	17 009 020	0	0	0	0	17 009 020
14	Italie	8 537 890	1 387 323	2 369 668	0	1 896 405	14 191 286
15	Émirats arabes unis	12 800 001	0	0	0	0	12 800 001
16	Belgique	6 850 512	1 184 834	3 541 927	0	150 298	11 727 572
17	France	6 900 212	1 001 374	235 294	0	1 476 510	9 613 390
18	Koweït	4 000 000	0	5 000 000	0	0	9 000 000
19	Espagne	2 565 823	1 052 763	2 271 170	0	1 208 201	7 097 957
20	Turquie	2 000 000	4 633 650	0	0	100 000	6 733 650
21	Irlande	4 343 105	592 417	1 176 471	0	0	6 111 993
22	Luxembourg	6 075 594	0	0	0	0	6 075 594
23	Finlande	4 802 561	0	0	0	287 796	5 090 358
24	Brésil	475 000	3 325 000	0	0	0	3 800 000
25	État de Palestine	3 690 796	0	0	0	0	3 690 796
26	Autriche	2 123 059	1 184 834	0	0	0	3 307 893
27	Fédération de Russie	2 000 000	0	0	0	0	2 000 000
28	Inde	1 250 000	0	0	0	0	1 250 000
29	Qatar	1 000 000	0	0	0	0	1 000 000

Classement	Donateur	Hors budget-programme					Projets	Total
		Budget-programme	Appel d'urgence pour le Territoire palestinien occupé	Appel d'urgence pour la République arabe syrienne	Grands travaux de réparation et de reconstruction à Gaza			
30	Pologne	865 999	0	0	0	0	865 999	
31	Afrique du Sud	0	792 253	0	0	0	792 253	
32	Nouvelle-Zélande	729 300	0	0	0	0	729 300	
33	République de Corée	220 000	0	500 000	0	0	720 000	
34	Oman	0	0	0	0	667 755	667 755	
35	Islande	200 000	0	0	0	296 417	496 417	
36	Monaco	0	0	0	0	357 159	357 159	
37	Estonie	86 957	266 809	0	0	0	353 766	
38	Chine	350 000	0	0	0	0	350 000	
39	Mexique	250 000	0	0	0	0	250 000	
40	Tchéquie	0	0	229 442	0	0	229 442	
41	Liban	177 118	0	0	0	0	177 118	
42	Portugal	138 483	0	0	0	0	138 483	
43	Malaisie	120 000	0	0	0	0	120 000	
44	Liechtenstein	97 561	0	0	0	0	97 561	
45	République arabe syrienne	70 538	0	0	0	0	70 538	
46	Jordanie	62 865	0	0	0	0	62 865	
47	Malte	59 242	0	0	0	0	59 242	
48	Slovénie	0	53 362	0	0	0	53 362	
49	Kazakhstan	50 000	0	0	0	0	50 000	
50	Thaïlande	40 000	0	0	0	0	40 000	
51	Slovaquie	28 441	0	0	0	0	28 441	
52	Argentine	25 000	0	0	0	0	25 000	
53	Lituanie	23 585	0	0	0	0	23 585	
54	Chili	22 500	0	0	0	0	22 500	
55	Chypre	22 400	0	0	0	0	22 400	
56	Égypte	20 000	0	0	0	0	20 000	
57	Pakistan	20 000	0	0	0	0	20 000	
58	Équateur	5 000	0	0	0	0	5 000	
<b>Total</b>		<b>599 597 279</b>	<b>134 853 821</b>	<b>176 557 620</b>	<b>21 512 325</b>	<b>115 810 580</b>	<b>1 048 331 624</b>	